

---

## INTRODUCTION

Les sciences sociales ont-elles un genre ? Les sociologues ont-ils un sexe<sup>1</sup> ? Le développement des recherches, publications et manifestations scientifiques sur ce genre de questions les rendent en tout cas très actuelles sinon très correctes politiquement<sup>2</sup>. Cet ouvrage se consacre à leur apporter des éléments de réponse.

Pour cela, est développée ici une analyse sociologique de la genèse des problématiques de sexe dans les sciences sociales. Il s'agit de prendre acte et d'expliquer sociologiquement l'impact et l'apport cognitif du mouvement et des recherches féministes sur les sciences sociales en général et en particulier sur la sociologie. D'où le titre de cet ouvrage, qui en souligne le fil conducteur : l'articulation de la pensée et de la position sociale, de la réflexivité et de l'engagement, de la sociologie et du social, sur le terrain du genre et des rapports sociaux de sexe.

Cette analyse vise à prendre systématiquement en compte le genre et les rapports sociaux de sexe dans l'analyse sociologique. Il ne s'agit pas d'introduire une variable ou d'analyser des variations supplémentaires par rapport à un objet qui pourrait être décrit en dehors de cette perspective, mais de partir du constat que les phénomènes sociaux, y compris donc ceux qui se rapportent à la pensée et à la science, expriment et sont structurés au moins en partie par les rapports sociaux de sexe. L'objectif est alors de prendre en compte le genre et les rapports sociaux de sexe dans l'analyse de l'élaboration même de la connaissance sociologique, dans la perspective d'une compréhension plus juste, plus sociologique, du fonctionnement de la sociologie. Les sociologues se montrent souvent prompts à appliquer aux autres les principes d'analyse

---

1. Cf. le titre de l'ouvrage de Magali UHL et Jean-Marie BROHM (2003). On peut regretter une insuffisante prise en compte dans cet ouvrage des travaux sur la question.

2. En langue française, c'est sans doute l'ouvrage dirigé par Françoise COLLIN, *Le sexe des sciences* (1992), qui a lancé durablement la réflexion...

qu'ils découvrent ou construisent ; ils se montrent parfois réticents à les appliquer à eux-mêmes (Houdeville, 2007). Mais un diplôme ou un poste en sociologie<sup>3</sup> convertit-il automatiquement en spécialiste extérieur du social ? Ainsi que les sociologues se voient souvent... La critique rationnelle, la réflexivité ou l'auto-socioanalyse suffisent-elles pour atténuer, contrôler voire dissoudre les biais observés du coup plutôt chez les autres ? L'analyse montre au contraire combien les sciences sociales, la sociologie, sont situées et genrées, et ce, d'autant plus lorsqu'elles tentent de le nier ; dépendantes de la position sociale et du point de vue adopté par les sujets de la connaissance, position en l'occurrence ici au sein des rapports sociaux de sexe.

C'est l'un des objectifs centraux de ce livre<sup>4</sup> : étudier l'incidence de la position dans les rapports sociaux de sexe sur l'expérience et la connaissance y compris théorique de ces rapports. Un deuxième objectif est d'apporter des éléments de compréhension et d'explication sociologiques concernant à la fois cette dimension genrée empiriquement constatée, qu'il faudra néanmoins exposer ici, et la sortie potentielle de cet aspect situé et genré de la connaissance sociale. Il ne s'agit cependant pas de dire que seuls existent les rapports sociaux de sexe ni même qu'ils sont déterminants en dernière instance : l'analyse est « réduite » aux rapports sociaux de sexe, ce qui ne revient pas à méconnaître la nécessité d'élargir le cadre aux autres rapports sociaux : de classe, de racisation, d'âge, etc.<sup>5</sup>. Pour saisir leur entremêlement, intersection,

3. L'enquête de HOUDEVILLE (2007) laisse à penser que le titre et le poste suffisent pour entrer dans la communauté des « sociologues ».

4. Je remercie toutes les personnes qui sont intervenues de près ou de loin, à un moment ou un autre, dans l'élaboration des analyses qui suivent, en particulier les membres du jury de mon HDR d'où est tiré cet ouvrage : Marlaine Cacouault, professeure de sociologie à l'université de Poitiers ; Geneviève Cresson, professeure de sociologie à l'université de Lille 1 ; Christine Delphy, sociologue, directrice de recherche de recherche émérite au CNRS ; Anne-Marie Devreux, sociologue, directrice de recherche au CNRS (coordinatrice) ; Sylvie Fainzang, anthropologue, directrice de recherche à l'Inserm ; Roland Pfefferkorn, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg.

5. Pour un essai d'analyse s'efforçant de démêler l'influence des origines, des parents, de l'enfance, de la trajectoire, bref de l'histoire de vie et du récit de vie sur les « choix théoriques » des sociologues français « contemporains », on peut se référer notamment à l'ouvrage de BOUILLOUD (2009). Dans son livre, *Devenir sociologue*, Bouilloud s'appuie sur les travaux de Ludwik FLECK (1935, 2008) : les notions de « collectif de pensée » et de « style de pensée » définissent des manières de voir et de faire science qui conviennent peut-être plus à l'analyse épistémologique des sciences sociales que les notions kuhnienne de paradigme et de révolution construites pour le cas des sciences de la nature. On peut regretter cependant que l'analyse de Bouilloud majeure la singularité des expériences individuelles de la part des « grands » sociologues étudiés, au détriment de leur positionnement à l'égard du monde social, de leur engagement, des rapports de pouvoir (évacués en partie des récits par les protagonistes eux-mêmes) ; on peut regretter aussi la faible part des sociologues femmes (6 sur 27), au sein d'un corpus et d'une population en effet à dominante masculine : l'auteur précise que le corpus reflète la composition de l'institution et la domination masculine dans le milieu universitaire. Le rôle du féminisme apparaît dès lors totalement écarté du fait du corpus choisi : la domination masculine n'est pas interrogée, elle fait partie du fonctionnement de la discipline. L'un des enseignements de cette étude, en lisant l'auteur et surtout les propos des sociologues puisés dans leur autobiographie, est que l'articulation intime et même

consubstantialité, pour reprendre les concepts qui se sont développés sur la question de la saisie de l'articulation des rapports sociaux. Seulement, comme on y reviendra en conclusion, l'introduction de l'ensemble des rapports sociaux complique fortement l'analyse. Comment tenir ensemble les rapports sociaux pertinents (d'âge, de classe, de racisation, etc.), et pourquoi d'ailleurs se limiter à ces derniers ? En tous les cas, l'élargissement de l'analyse et la prise en compte des autres rapports sociaux confirment la dimension foncièrement située de la connaissance y compris sociologique. Et là ce seront les recherches anglo-américaines qu'il faudra convoquer : les débats autour de l'épistémologie du point de vue et de la connaissance située permettent de baliser un régime de scientificité pour la sociologie.

Dans cette discussion des effets cognitifs de l'expérience sociale, il s'agit de prendre en compte les aspects utopiques et idéologiques dans l'élaboration de la pensée sociologique. En particulier dans la révélation du naturalisme et de l'androcentrisme des sciences sociales concernant « la question des femmes » puis du genre, des rapports de sexe, et dans la construction de nouveaux objets de recherche et de nouveaux concepts. En référence centrale à Karl Mannheim<sup>6</sup>, il s'agit ici d'analyser le jeu des utopies et des idéologies pour montrer l'apport heuristique et cognitif du point de vue utopique (l'imagination d'une société autre), et plus généralement des expériences sociales de décalage (par rapport aux normes dominantes). Il s'agit également d'étudier les conditions sociales de ces visions utopiques et de ces décalages, en particulier les discriminations et la contestation de ces discriminations.

Il s'agira dans un deuxième temps de complexifier l'analyse et d'interroger la dimension cognitive de la sociologie, c'est-à-dire sa fonction de connaissance, son insertion au sein d'un champ ou d'un espace social réglé ou régulé défini par un impératif de production d'une certaine intelligence du monde social : « La forme discipline désigne un corpus de savoirs travaillé par une communauté professionnelle propre se dotant d'instruments de fixation, d'exposition, d'échange, de confrontation et se donnant comme objectif premier l'enseignement et le développement de son corpus original » (Berthelot, 1996, p. 122). Ce qui signifie bien la relative clôture sur elle-même que réalise en

---

inextricable de l'histoire personnelle et de la pensée sociologique est une chose bien admise par tous les sociologues, *au moins dans leur autobiographie*... On verra cependant qu'il en va autrement dans les prises de positions épistémologiques officielles des mêmes sociologues... La recherche présentée ici est moins centrée sur l'histoire et l'autobiographie personnelles que sur l'expérience – collective – et l'interrogation d'une certaine réalité sociale (en l'occurrence oppressive, discriminante). Le livre qui suit consiste ainsi plutôt à désingulariser davantage la « pensée » sociologique aussi bien que l'expérience sociale des sociologues.

6. Le cadre d'analyse proposé par FLECK (1935, 2008) apparaît également pertinent (cf. BOUILLOUD, 2009). L'analyse de Mannheim partage d'ailleurs de nombreux points communs avec celle de Fleck. Mais elle offre me semble-t-il la possibilité d'étudier de surcroît le rôle des idéaux, en l'occurrence des utopies et des idéologies adossées également à des « collectifs », dans la production de la connaissance, et de saisir par là les processus tant cognitifs que sociaux de « mutation » des problématiques dans les sciences sociales.

théorie chaque discipline *constituée*. Ce qui signifie aussi la nécessité pour la sociologie comme espace partagé de connaissance, et pour ceux et celles qui revendiquent un « droit de cité » dans cet espace, de s'efforcer de définir ou de proposer un langage commun, des procédures admises, bref un consensus minimal. Mais ce consensus, comme cela a souvent été noté, apparaît compliqué concernant une discipline décrite parfois davantage comme un archipel faisant coexister de façon pas tellement pacifique des îlots de connaissance constitués autour d'écoles, de réseaux, de courants voire de « chapelles » (Berthelot, 1996, p. 177) plutôt que de paradigmes au sens de Kuhn (1983)<sup>7</sup>. Au final, la position suivie ici est de tenir les deux ensemble : à la fois origine sociale externe de la connaissance, en particulier ici donc la connaissance des rapports sociaux de sexe, et inscription de cette connaissance dans un champ qui imprime ses règles, impose certains principes, bref repose sur un ensemble de normes (même floues et plurielles) qui vont, elles aussi, être remises en question par le questionnement féministe. Ainsi, l'un des points qu'il va s'agir d'illustrer est que *c'est toujours par rapport à des régions limitées du savoir que la connaissance située peut mettre en évidence des occultations et des points*

7. Pour une application de la notion de paradigme à l'analyse de l'apport de la pensée féministe à la sociologie, voir notamment COLLINS (1986). Thomas Kuhn, dans une perspective proche et en même temps distincte de celle de Fleck, distingue les « révolutions scientifiques » et les états stables de la science. Les sciences, selon Kuhn, se stabilisent à un moment de leur développement en se conformant à un « paradigme », qui en délimite le champ et les procédures d'investigation. Dans un tel cadre de « science normale », la formulation des problèmes et le type de solution attendu s'imposent à la communauté scientifique. Il s'agirait alors d'un accord général sur les voies et les moyens de la connaissance scientifique. L'intérêt de la notion de paradigme réside notamment dans sa double dimension : à la fois cognitive, renvoyant aux procédures standardisées de la recherche, et sociale, renvoyant à la communauté des chercheurs qui « portent » et sont portés par le paradigme. Concernant les sciences sociales, on peut sans doute dire qu'il n'y a jamais eu de stade paradigmatique (le consensus autour d'un paradigme), ou qu'on a affaire à un espace pluri- ou poly-paradigmatique (si l'on veut garder la notion). Aucun n'ayant réussi à s'imposer internationalement ni même nationalement. Les « paradigmes » ne se succèdent pas, ils coexistent (plus ou moins pacifiquement). Il s'agit cependant ici de poser un constat, non de condamner ni d'approuver cet état de fait. C'est d'ailleurs pour différencier le fonctionnement des sciences de la nature et celui des sciences sociales que Kuhn dit avoir forgé cette notion de paradigme. Dans sa postface de 1969, KUHN (1983, p. 243) recommandait l'étude plus complète du passage à la maturité scientifique, le « stade paradigmatique », en particulier par ceux qui s'intéressent au développement des sciences sociales contemporaines... Ainsi Berthelot a-t-il essayé de contribuer à cette connaissance, en pointant lui aussi empiriquement la difficulté pour les sociologues ne serait-ce que de se reconnaître dans la « discipline » sociologique : « Les sociologues paraissent n'être d'accord que sur le constat d'une diversité et d'une pluralité, qu'ils sont incapables de ramener à un principe de structuration partagé » (1996, p. 172). Ce qui n'empêchait pas Berthelot, justement, de travailler à mettre au jour les *schèmes d'intelligibilité*, les *programmes*, les *styles de l'analyse*, bref, les *formes logico-cognitives*, donc au final un *espace* voire un *langage commun* de la discipline sociologique. L'enquête réalisée par HOUEVILLE (2007) semble néanmoins attester du caractère établi de l'existence autonome aujourd'hui de la « discipline » sociologique dans le champ académique. On peut se référer à cet ouvrage sur la question de la « reconstruction », l'institutionnalisation, l'autonomisation du « métier de sociologue » dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

*aveugles*. Ce qui veut dire que le travail de dés-occultation, par quoi l'on a défini souvent la démarche sociologique et, plus généralement, la démarche scientifique, mais aussi on le verra la critique féministe, n'a pas de fin, qu'il représente lui-même une sorte d'utopie scientifique, utopie de la démarche scientifique, à savoir donc, en référence à Mannheim, un moteur de l'activité scientifique, un lieu plus ou moins inaccessible certes mais contribuant fortement à marquer et à définir l'activité réelle des chercheurs.

La sociologie de Karl Mannheim occupe une place singulière dans la sociologie française. C'est en particulier le cas de son œuvre maîtresse *Idéologie et Utopie* (1929, 2006) qui a été rejetée ou ignorée, y compris par ceux qui s'en approchent le plus comme Pierre Bourdieu. Ce dernier propose une « sociologie relationnelle » extrêmement proche du relationnisme de Mannheim, même s'il nie sa dette ou tout simplement la parenté des approches. Il se définissait d'ailleurs lui-même de surcroît non comme un « intellectuel sans attaches », notion qu'on rattache souvent à Mannheim et que comme tant d'autres, il stigmatisait (Bourdieu, 1984), mais comme « décalé », en porte-à-faux, étranger, au sens de Simmel et finalement de Mannheim. Il se percevait comme paradoxalement étranger au monde intellectuel qu'il s'est efforcé du coup d'objectiver et dont il est devenu un membre éminent. Il rattachait même sa sociologie à sa position d'« étranger », tout en revendiquant une conception « dure » de la scientificité de la sociologie. En radicalisant les analyses de Mannheim, il confère à la sociologie, à la réflexivité sociologique, un véritable privilège épistémologique auquel Mannheim lui-même ne prétendait sans doute pas.

La première partie de ce livre relève de l'épistémologie mais aussi de la sociologie de la connaissance. Il s'agit d'examiner les conditions sociales de la genèse des problématiques de sexes dans la sociologie, et de reprendre à partir de là la question des conditions de l'objectivité ou de l'objectivation scientifique. M'appuyant sur des éléments partiels présentés ou publiés ailleurs, je propose une analyse plus fouillée et plus développée de la question. Si c'est dans sa plus grande généralité que le problème est envisagé, il s'agit surtout de le poser dans le champ d'étude des rapports de sexe : comment la position au sein du système hiérarchique du sexe/genre peut-elle avoir une incidence sur l'interprétation y compris sociologique de ce système ? Il s'agira dès lors aussi, si l'effet du genre et des rapports sociaux de sexe apparaît manifeste, de préciser le sens de cette relation. Inversement, la question est aussi de savoir comment la position au sein du système hiérarchique du sexe/genre pourrait-elle *ne pas avoir* d'incidence sur son interprétation ? Une autre question est en effet de savoir s'il est possible, souhaitable, nécessaire, de sortir de cet éventuel biais cognitif, notion qu'il conviendra de reprendre et d'interroger, introduit par le système hiérarchisé du sexe/genre en vue de chercher à produire une connaissance moins située, plus objective (Keller, 1985 ; Harding, 1995), ou si cet idéal souvent proposé comme régulateur de l'activité scientifique, et utilisé aussi comme quasi « idéologie professionnelle », apparaît comme un leurre ou

une couverture qui cache (mal) des analyses en fait toujours nécessairement situées. Cette interrogation renvoie à une littérature abondante dont nous essaierons de retracer les contours et de préciser les enjeux.

Cette première partie restitue les éléments principaux d'une recherche portant sur les interactions entre transformations sociales, mouvements sociaux, critique sociale, engagement, utopie et pensée scientifique, bref entre société et sociologie, sur le terrain des rapports de sexe. Il s'agit en cela d'adopter l'esprit et la démarche de la sociologie de la connaissance définie et pratiquée par Karl Mannheim. Un rapport étroit a d'ailleurs été établi explicitement par certaines sociologues féministes entre féminisme et sociologie de la connaissance (Collins, 1986). Nicole-Claude Mathieu également, dont les travaux seront si marquants, inscrivait très tôt ses recherches dans le domaine de l'épistémologie et de la sociologie de la connaissance. C'est ainsi dans le cadre du Comité de recherche « Sociologie de la connaissance » du VII<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie de 1970 (à Varna en Bulgarie) qu'elle présente une communication cherchant à « mettre en évidence le biais imposé à la connaissance en sciences sociales par une structure de pensée propre à la société qui la produit », communication qui deviendra ses « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe » (1971) et qui marquera une date importante dans la genèse des problématiques de sexe dans les sciences sociales. Plus généralement, cette centralité de la question du sujet et de l'objet de la connaissance au sein des « savoirs féministes » est bien rappelée par Elsa Dorlin (2008, 2009).

Il s'agit donc d'interroger, du point de vue des sciences sociales<sup>8</sup>, l'apport épistémologique et théorique de la critique et des analyses féministes, et plus exactement les *conditions sociales* de cet apport. Si l'on admet de plus en plus que l'émergence et le développement des « problématiques de sexe » (pour reprendre les termes utilisés par Danielle Chabaud, 1984) dans les sciences sociales, doivent beaucoup à la pensée critique féministe, cela ne résout pas la question, qui se situe au croisement de la sociologie de la connaissance et de l'épistémologie : comment cet apport féministe est-il possible d'une part, comment est-il pensable d'autre part ? Le fil conducteur est donc d'une part la « dette » de la sociologie à l'égard de la pensée féministe, dans une certaine continuité avec les recherches également d'Anne-Marie Devreux<sup>9</sup>, et les questions (sociologiques) que cette dette pose.

8. Seule la sociologie est étudiée ici, mais des analyses similaires concernant l'aveuglement de l'anthropologie, la cécité de la psychologie ou les « silences de l'histoire » peuvent être faites (sur les origines culturelles et politiques de l'écriture de l'histoire des femmes et du genre, outre les nombreux écrits de Michelle Perrot, voir notamment THÉBAUD, 2007).

9. Anne-Marie DEVREUX (2004b, p. 16) parle également de « dette » de la sociologie des rapports sociaux de sexe à l'égard d'analyses produites en particulier par des personnes souvent plus isolées et peu reconnues par l'institution, à savoir les chercheuses féministes clairement engagées, militantes et néanmoins chercheuses, ayant parfois signé anonymement leurs premiers articles « engagés », comme « Christine Dupont ».

Une partie des sciences sociales admet que ce sont les transformations des rapports sociaux de sexe qui ont conduit à la transformation des problématiques de sexe et de genre. Ces transformations touchent toutes les sphères de la vie sociale, le travail « productif » et le travail « reproductif », le champ de la scolarisation et de l'éducation ; elles se donnent à voir en particulier dans l'évolution du droit. Ces transformations permettent de comprendre le développement de la problématique des rapports sociaux de sexe. Les sciences sociales reconnaissent moins que cette transformation « paradigmatique » n'est pas le produit du fonctionnement « normal » du champ scientifique, au sens de Kuhn (1983). Or, ce n'est pas le fonctionnement ordinaire, immanent, routinier, du champ scientifique, ni même l'accumulation de « faits » discordants avec les théories ou paradigmes dominants, l'existence d'anomalies remarquées insinuant le doute sur les procédures admises, qui expliquent l'émergence de ces nouvelles problématiques. La transformation des problématiques de genre et de sexe renvoie à l'intervention de facteurs « exogènes », pour autant que cette distinction peut être reprise dans le cadre de disciplines qui ont le plus grand mal à réaliser une autonomie au moins relative souvent réclamée voire postulée. De facteurs tellement exogènes que les défenseurs de la « pureté » de la science ou du champ scientifique, considérant toute référence aux facteurs « externes » comme « contamination » antinomique avec la définition de la scientificité de la science (Berthelot, 1996), ont du mal à les reconnaître. C'est ainsi un peu dans l'esprit du « devoir d'inventaire » recommandé par Jean-Michel Berthelot (1990, 2000) que ce travail se propose de poursuivre l'interrogation des conditions sociales du renouvellement des problématiques de sexe dans les sciences sociales, dans un but avant tout d'éclaircissement du mode de fonctionnement de ces disciplines ou « matrices disciplinaires » (Kuhn, 1983 ; Berthelot, 1996)<sup>10</sup>.

Le problème étudié dans cette partie peut être formulé ainsi : comment se fait-il que le questionnement portant sur les rapports entre les sexes, y compris le questionnement sociologique sur les *rapports sociaux de sexe*, a été dans la période contemporaine initié et élaboré par des auteures et dans des perspectives féministes ? C'est-à-dire des chercheuses « avouant » et défendant leur engagement féministe, leur militantisme, et s'exprimant et observant de ce « point de vue et de vie » (Delphy, 1975). Cela ne contredit-il pas les *préalables de la méthode sociologique* défendus si ardemment en France, au moins de Durkheim à Bourdieu et au-delà, à savoir la nécessité de la « rupture épistémologique », en référence souvent à Bachelard, la nécessité de la distance

10. Une « matrice disciplinaire » est ce qui organise une communauté autour de certaines manières de faire, à la fois cognitives et sociales, et qui se donnent à voir dans un *langage commun*. Les métaphores ne sont jamais neutres, on peut s'interroger sur celle-ci : renvoie-t-elle à l'idée d'un organe ou d'une fonction, d'un *corps*, ayant pour vocation de *porter* et de *mettre au jour* au travers d'une série de processus de socialisation les membres et les recherches de cette communauté ?

et de la défiance à l'égard du « sens commun » et plus largement à l'égard de l'« analyse idéologique » (au sens de Marx comme de Durkheim)<sup>11</sup>? On verra qu'une perspective plus pragmatique, interrogeant plutôt que postulant cette nécessaire rupture, permet de sortir de ce paradoxe.

Inversement, comment comprendre que la sociologie classique mais aussi la sociologie contemporaine semblent avoir finalement si peu, ou si tardivement, satisfait aux règles de la méthode qu'elles ont édictées elles-mêmes, en tout cas concernant l'étude des rapports sociaux de sexe?

La position de Durkheim est à cet égard intéressante. De nombreuses études ont été réalisées sur le naturalisme durkheimien en la matière, contredisant la célèbre règle de la méthode sociologique (expliquer le social par le social), en l'occurrence à propos de l'explication des différences constatées et de la hiérarchie entre les sexes. On peut citer la critique de Philippe Besnard (1973), pointant bien le double standard analytique mis en œuvre par Durkheim dans ses explications de la variation du taux de suicide selon le sexe et le statut matrimonial, et la discussion qu'elle a suscitée avec Claude Dubar (Dubar, 1987; Besnard, 1987). Comme le note Zaidman (1992), l'enjeu est de taille parce qu'il s'agit de savoir comment les théories traditionnelles, ici celle de Durkheim dans le cadre du *Suicide*, ont négligé, déformé ou occulté une dimension de la réflexion sociale sur les rapports entre les sexes, réflexion présente à l'époque dans le champ social, *comment en fait la sociologie universitaire française s'est construite sur une incapacité d'appliquer ses propres principes d'analyse à un problème sociologiquement fondamental et socialement brûlant, la différence des sexes*. Récemment, Roland Pfefferkorn (2010, 2012) montre combien, enfermé dans une représentation de la complémentarité fonctionnelle des sexes dans la famille, Durkheim est incapable de penser le conflit au sein de cette unité organique que serait la société conjugale. Selon Hélène Charron (2011), le naturalisme de Durkheim à propos des rapports sociaux de sexe ne se réduit ainsi pas à un « préjugé sur les femmes », comme peut le laisser penser une analyse superficielle, mais il participe de toute la configuration du savoir sociologique produit. Son analyse de la production de cet espace majeur de la « définition des cadres cognitifs dominant la discipline en France » (p. 6) qu'est la revue *L'Année sociologique* vise en effet à dégager les « catégorisations analytiques » collectives et les « schèmes d'intelligibilité »

11. Il suffit de penser aux remontrances adressées aux féministes par Bourdieu, recommandant de convertir leur problème social de groupe dominé en problème sociologique (voir les analyses et controverses publiées notamment dans *Nouvelles questions féministes, Travail, genre et sociétés, Mouvements*, DAGENAI et DEVREUX, 1998, MATHIEU, 1999, ADKINS et SKEGGS, 2005). Il n'est pas indifférent de noter que c'est peut-être justement dans *La domination masculine* que Bourdieu adopte le plus clairement une position de surplomb (LAGRAVE, 2003; DEVREUX, 2010), en particulier à l'égard du mouvement féministe... On peut rappeler que la sociologie pragmatique de la critique de Luc Boltanski est initialement une réaction contre la sociologie critique de Bourdieu et plus exactement contre cette monopolisation de la réflexivité corrélative d'une certaine dessaisie des « compétences critiques des acteurs ».



du durkheimisme. Le patriarcat apparaît dans *L'Année sociologique* comme le terme d'une évolution sociale positive aboutissant à la stabilisation de la famille régie par la solidarité organique (et le mariage) dans laquelle la division sexuelle du travail est strictement observée, renvoyant les hommes aux affaires publiques et les femmes aux affaires domestiques, conformément à leur nature distincte, différente et complémentaire. Si donc Durkheim a pu par ailleurs étudier les processus de naturalisation notamment dans son essai sur les classifications primitives (Durkheim et Mauss, 1903), et si l'égalité de principe entre les sexes est tout de même acceptée par les durkheimiens, celle-ci est conçue comme « limitée et bornée, ne remettant pas en cause les deux institutions fondamentales de l'ordre patriarcal que sont le mariage et le dualisme de genre qui permet la reproduction de la hiérarchie et de la séparation » (p. 146). Cette conception contribue à l'occultation du rapport politique des sexes et des causes économiques et sociales de l'infériorisation des femmes par ce travail de naturalisation de la différence des sexes et de leur affectation sociale privilégiée. Plus précisément, l'auteure montre qu'il s'agit d'un naturalisme *ontologique*, qui se réfère à une certaine conception de l'ordre social naturel nécessaire, plus que *biologique*, justifiant par exemple « la subordination des femmes par leur incapacité mentale et physique » (p. 150). En somme, l'auteure montre qu'on n'a pas tellement affaire au silence sur les femmes, à un oubli des femmes, mais plutôt à une conception foncièrement structurée par une vision androcentrée, un naturalisme renvoyant à l'idée d'un ordre social naturel dominé par le principe masculin et un évolutionnisme social bien conservateur.

Ces lectures critiques s'insèrent dans une veine d'études en voie de développement, qui consistent à revisiter les œuvres canoniques de la discipline pour les passer au crible du genre, afin d'y examiner le traitement auquel les catégories de sexe/genre sont soumises et « dévoiler » par-là certains biais ou aveuglement, mais aussi afin d'en extraire les usages et les potentialités pour les recherches genre<sup>12</sup>. Car, comme le suggère Zaidman (1992), le plus étonnant n'est pas que Durkheim ne soit pas allé jusqu'au bout de ses propres principes en ce qui concerne les rapports hommes/femmes, mais que pendant encore de nombreuses années l'ensemble des sociologues français se soient détournés de la question pourtant présente dans un texte lu, relu et commenté et qu'il ait fallu attendre les apports de la recherche féministe dans ce domaine, et sa diffusion dans la pensée des sociologues pour que les rapports de sexe soient enfin justiciables d'approches véritablement sociologiques.

12. On peut citer par exemple l'ouvrage collectif coordonné par Danielle CHABAUD-RYCHTER, Virginie DESCOUTURES, Anne-Marie DEVREUX, Eleni VARIKAS ([dir.], 2010). Trente-quatre auteurs majeurs des sciences sociales et humaines sont étudiés dans la perspective du genre. Quelle place les différences de sexe occupent-elles dans leurs travaux ? Quels sont les impensés et les présupposés sexués des concepts et catégories d'analyse de ces auteurs ? Et, inversement, comment ces concepts peuvent-ils nous aider à penser les hiérarchies et les inégalités de sexe, la constitution des identités et les enjeux de la sexualité dans nos sociétés ?

Comment donc expliquer d'une part cet androcentrisme apparemment si répandu, d'autre part et corrélativement que le renouvellement des problématiques de sexe doit autant aux auteures féministes ?

Les recherches que j'ai menées m'ont conduit progressivement à approfondir et à étayer l'hypothèse suivante : certaines femmes engagées dans des luttes féministes ont pu développer un point de vue spécifique, situé et engagé, sur les rapports sociaux de sexe à partir de leur place de dominées. En tant que minorité ou mineurité<sup>13</sup>, elles font apparaître après coup le point de vue androcentré dominant sur les rapports sociaux de sexe comme un point de vue également situé et engagé, souvent hétéronormatif<sup>14</sup>, voire homophobe.

Cette proposition pose bien des questions ; et les angles d'approche possibles sont nombreux (Gaussot, 2008). Nombreux sont également les écrits, recherches, chercheur-e-s qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté une contribution à la formulation et parfois à l'élucidation du problème, soit sous une forme générale (position et connaissance), soit sous une forme spécifique (dans l'étude des rapports sociaux de sexe) (Guillaumin, 1981 ; Juteau, 1981 ; etc.). Il s'agit donc du problème classique concernant les conditions de l'objectivité et de l'objectivation dans les sciences sociales. Cette question, aussi ancienne que les sciences sociales, est posée plus spécifiquement au niveau des rapports de genre. L'angle d'approche adopté est celui des conditions sociales de production de la connaissance. Les interrogations soulevées tournent autour de la question, classique depuis l'analyse de Mannheim, de *l'enracinement social de l'observateur* : l'engagement, l'idéologie, les valeurs, les intérêts, la position ou la situation sociale, le point de vue, l'expérience sociale, etc., de l'observateur et leur incidence sur la connaissance produite, bref les rapports entre *sujet connaissant situé* et *objet de la connaissance*. On essaiera de montrer que cela constitue une préoccupation constante des recherches féministes.

Par *connaissance* il faut entendre production de sens et *intelligibilité* (Berthelot, 1990) : la connaissance n'est pas simple information (Passeron, 1991) mais mise en relation significative des informations, qui suppose un

---

13. Serge MOSCOVICI (1979) proposait, dans son modèle d'approche des phénomènes de déviance, de marginalité, de minorité, « au lieu de regarder la société du point de vue de la majorité, des dominants, de la regarder du point de vue de la minorité, des dominés » ; il avançait en s'inspirant peut-être de Colette Guillaumin le néologisme « mineurités » pour désigner ceux qui, soit par transgression de la norme, soit par incapacité de s'y conformer, sont mis en tutelle ou en marge. C'est d'ailleurs explicitement en référence aux mouvements sociaux contestataires (dont le mouvement féministe) que Moscovici légitimait la nécessité de construire un nouveau modèle d'intelligibilité des phénomènes dits de déviance, visant à étudier, non plus leur écart à la norme (point de vue dominant), mais leur capacité d'innovation (point de vue dominé).

14. La société et la culture sont organisées autour de la norme hétérosexuelle qui définit deux catégories d'individus distinctes et complémentaires, liées par un désir mutuel naturel. Ainsi est-il possible d'étudier la contrainte et la « culture hétérosexuelle », ainsi que sa genèse (TIN, 2008).

sujet connaissant actif. Elle se réfère à certains cadres de pensée, postures, postulats, bref à une certaine *problématisation*. Elle relève de certaines orientations théoriques, méthodologiques, empiriques. Elle découpe dans le réel un ensemble d'éléments que la perspective choisie définit comme pertinents. Elle construit son objet. Elle s'efforce d'objectiver la réalité sociale, c'est-à-dire en premier lieu de tenir un discours communicable, discutable, sur un objet. Mais toute connaissance suppose-t-elle *objectivation* ? N'est-ce pas considérer l'objectivation comme le propre voire le privilège du travail scientifique, et par là aussi peut-être considérer la connaissance « ordinaire » comme subjective ? Il suffit ici de préciser le sens dans lequel le terme est utilisé : il s'agit du travail d'extériorisation, de formulation, de stabilisation du sens de l'expérience, travail qui est loin justement d'être un privilège scientifique. Les sciences sociales n'ont pas le monopole de l'objectivation. Le fait que les actrices du mouvement féministe soient à l'origine de cette objectivation du système du genre indique que l'objectivation n'est pas opposable à la compréhension ni à l'expérimentation. Cela conduit à remettre en question l'idée quasi « corporatiste » selon laquelle l'objectivation de l'expérience sociale serait le but et le résultat « naturel » de l'activité exclusive du chercheur (« stipendié par l'État » selon la formule de Max Weber) : ce qu'on appelle aussi la « posture objectivante ». À trop vouloir spécifier la sociologie comme posture objectivante, incluant le sujet même de l'objectivation, on finit à la fois par déposséder les « agents » de toute capacité réflexive et par s'attribuer, un peu facilement, toutes les vertus de la lucidité, ce contre quoi s'est définie la sociologie pragmatique, en particulier la sociologie pragmatique de la critique. La notion d'expérience est donc comprise au sens fort d'événement vécu susceptible d'apporter un enseignement (Fleck, 2008).

Par *position* il faut donc entendre la place occupée par le sujet connaissant au sein d'un ensemble social hiérarchisé, d'une structure, d'un système ; ce qui suppose d'appréhender le monde social d'un point de vue structurel, et de penser cette structure comme hiérarchique. L'objectif de l'analyse n'est pas d'opposer mais d'étudier l'interconnexion de la *position* dans la structure sociale et de l'*expérience* sociale (McNay, 2004). Cette réduction « idéal-typique » conduit à distinguer la *position* (et non la « catégorie ») dominante et la *position* dominée<sup>15</sup>. Le *point de vue* désigne l'endroit, au sens quasi géographique, à partir duquel une vue, une observation est possible et s'élabore. Comme on le verra la question du point de vue occupe une place éminente dans l'épistémologie sociologique ; déjà Simmel et Weber avaient insisté sur son importance dans l'élaboration de la connaissance sociologique. La *variation des points de vue* étant une « technique » préconisée aussi bien

15. L'opposition dominant/dominé est ainsi encore le cadre théorique de la « sociologie de l'émancipation » de Luc BOLTANSKI (2009), analysant l'articulation de la sociologie critique, de la sociologie de la critique et de la critique sociale, en vue de refonder un projet critique pour la sociologie.

par Karl Mannheim (1929), son élève et assistant pendant un temps Norbert Elias (1983) qui recommandait de varier engagement et distanciation tout en plaidant en faveur d'une distanciation relative<sup>16</sup>, ainsi que par Pierre Bourdieu. Quant à la notion même de point de vue, elle doit permettre d'échapper, selon le mot de Richard Brown (1977), à l'hypermétropie du pur observateur, dont la vision de loin l'empêche de saisir les contours du réel immédiat, et à la myopie du pur participant, que la trop grande proximité empêcherait de prendre un peu de hauteur, du moins de développer une vision un peu générale.

Ce sont les rapports de pouvoir et la position au sein de ces rapports qui sont plus spécifiquement mis au centre de l'hypothèse. Parmi ces rapports, on peut distinguer, à la suite de Foucault, la domination (par la loi), l'exploitation (au sens marxiste), l'assujettissement (par la norme). De son côté, Pfefferkorn (2012) essaie aussi de dégager les différentes facettes de ces rapports de pouvoir, en distinguant domination, discrimination, stigmatisation et exploitation. La domination masculine s'exprime de façon variable aussi bien au niveau juridique et politique de la loi, au niveau économique du travail marchand et domestique, au niveau social et culturel des normes de comportement et d'identité, au niveau psychologique et mental des processus cognitifs... Si les rapports de pouvoir ne se résument pas aux rapports de genre, comme le développement des recherches féministes et sur le genre l'ont montré, mais forment une configuration ou une *imbrication* avec les rapports de classe, de « race », de sexualité<sup>17</sup>, les rapports de genre combinent à leur tour divers rapports de pouvoir que l'analyse peut et doit distinguer, notamment parce qu'ils ne se superposent pas nécessairement (McNay, 2004), même si « l'expérience » de la domination et de l'oppression ne connaît pas forcément ces subtilités. La prise en compte de ces différents registres de rapports de pouvoir permet d'analyser plus méthodiquement et de manière plus approfondie les différents aspects du rapport entre sujet connaissant *situé* et objet de connaissance. C'est au développement de ce genre d'analyse que les chapitres qui suivent se consacrent.

Je rappellerai d'abord brièvement un certain nombre de « faits historiques », qui permettent de pointer les conditions proprement sociales de

16. Pour un examen critique de la position d'Elias et de son traitement des rapports de sexe, voir notamment Jennifer HARGREAVES (in CHABAUD-RYCHTER *et al.*, [dir.], 2010).

17. Voir le champ des études en plein développement sur l'entrecroisement, l'entremêlement, l'intrication, la coextensivité et la consubstantialité (KERGOAT, 2001), l'imbrication (COLLINS, 1986), l'intersectionnalité (CRENSHAW, 1991) des rapports de pouvoir (voir DORLIN, 2008, 2009; BILGE, 2009; JAUNAIT et CHAUVIN, 2012). La réduction ici de l'analyse aux rapports sociaux de sexe sera discutée en conclusion. On peut noter déjà, avec OLLIVIER et TREMBLAY (2000), que, qu'elles soient hétérosexuelles, lesbiennes, bisexuelles ou autres, mais aussi blanches, noires, etc., la possibilité de violences sexuelles marque le quotidien des femmes : lorsqu'elles ne sont pas symboliquement opprimées, exploitées et appropriées par la pornographie, elles vivent avec la menace de l'être dans les faits *via*, notamment mais non exclusivement, le viol, et ce, strictement parce qu'elles – ou lorsqu'elles – sont objectivées comme femmes. Et pourtant, comme Ollivier et Tremblay le notent : « Il n'y a pas que des femmes blanches, occidentales, de classe moyenne, hétérosexuelles, etc. »

la construction du champ d'étude des rapports de sexe (partie I, chapitre I). L'examen de la genèse sociale des problématiques de sexe dans les sciences sociales pose de manière originale le problème épistémologique de la production de l'objectivité notamment en sociologie (partie I, chapitre II). Il sera possible à partir de là d'examiner certaines des conditions sociales de production de ce savoir, ce qui consistera à éclairer les bouleversements épistémologiques (dans l'ordre de la connaissance) à partir d'un travail de sociologie de la connaissance (pointant leurs conditions sociales). L'œuvre de Karl Mannheim nous accompagnera tout au long de ces analyses. En particulier la place de la position sociale et de l'engagement, de la « colère » et de la contestation permettra de réexaminer ce qu'on peut appeler la fonction heuristique voire cognitive de l'utopie et de la subversion des normes (partie I, chapitre III). On essaiera de montrer que la genèse des problématiques de sexe dans les sciences sociales se comprend tout à fait dans le cadre de la sociologie de la connaissance mannheimienne, en l'occurrence la mise en évidence de la fonction de l'utopie comme révélateur de l'idéologie, ce qui permet en retour de reconnaître tout l'intérêt des analyses de cet auteur un peu oublié. Mais ce genre d'analyse ne résout pas la question de l'objectivité ou de l'objectivation dans les sciences sociales, débat qui sera repris ici dans le cadre des théories américaines de la *connaissance située* et du *point de vue*, qu'on pourra également situer directement, et peut-être un peu paradoxalement, dans le prolongement des analyses de Mannheim (partie I, chapitre IV).

Si la première partie de ce livre porte sur les conditions du savoir dans l'ordre de la domination, la deuxième concerne plutôt les conditions de la domination et du pouvoir dans l'ordre du savoir. Elle examine des questions plus théoriques, à travers l'analyse de controverses qui se sont déroulées dans le champ d'études du genre et des rapports sociaux de sexe. Elle traite du problème de la domination et du pouvoir de genre, de la pensée de la domination et du pouvoir et de certaines des conceptions de la lutte ou de la subversion à travers l'examen de « controverses » auxquelles elles ont donné lieu. Trois controverses fondatrices sont restituées et analysées concernant les rapports entre violence et consentement, domination et pouvoir, utopie et subversion.

Le chapitre I réexamine la question du fondement de la domination. Cette question a donné lieu à une discussion critique élaborée par Nicole Claude Mathieu concernant la place du « consentement » accordée dans nombre de théories à l'explication de la reproduction de la domination masculine, en particulier chez Godelier. Cette controverse vaut pour ce qu'elle a de paradigmatique concernant la place donnée au consentement dans l'interprétation et l'explication de tous les rapports de pouvoir/domination. Cette discussion pose clairement la question de l'effet cognitif de la position sociale de l'observateur et permet d'illustrer exemplairement l'aspect situé de la connaissance sociale.

La deuxième controverse étudiée porte sur la question de savoir si, dans l'analyse des rapports de genre, il convient d'utiliser plutôt le concept de

domination ou celui de pouvoir (partie II, chapitre II). La rivalité des analyses en termes de *domination* ou de *pouvoir* traverse l'interprétation des rapports de pouvoir dans la société globale, mais elle mérite tout à fait d'être prise en compte au niveau des rapports de genre et étudiée comme telle. L'œuvre de Foucault, et en particulier *La volonté de savoir* et la conception foucauldienne du pouvoir, ont été très utilisées mais aussi discutées dans les théorisations féministes souvent anglo-saxonnes. Critiquée d'un côté comme histoire « mono-genrée », parce que l'androcentrisme voire le mépris des femmes (et du féminisme) y seraient manifestes, elle peut être aussi posée comme fondatrice, offrant les principes d'une analyse de la construction discursive, sociale et politique du genre, d'une analyse de l'antécédence du genre par rapport au sexe. Je propose dans ce chapitre de présenter d'abord l'un des usages les plus approfondis de Foucault, du côté des *gender studies* et de la *queer theory*, l'analyse de Judith Butler, ensuite les critiques adressées à Foucault ou aux usages précédents de Foucault, pour identifier par-là certains des enjeux de la théorie et de la politique féministes contemporaines du genre.

Le chapitre suivant interroge la place et la discussion de la place de l'utopie et de la subversion dans les stratégies féministes de déstabilisation et de bouleversement du genre et des rapports sociaux de sexe. Les conceptions du politique, du genre, du corps, apparaissent centrales pour éclairer les divergences qui se sont exprimées concernant la stratégie à adopter pour bousculer, renverser, déstabiliser le système *du* ou *des* genres : le singulier et le pluriel illustrant une des grandes divergences existant dans l'appréhension de la signification que recouvre le terme de genre. Ce chapitre analyse le débat qui tend à opposer les féministes matérialistes et déconstructionnistes autour de la recherche de l'abolition pure et simple *du* genre pour les unes, la prolifération *des* genres pour les autres. Ce débat encore actuel repose en fait sur des conceptions différentes de l'expérience et du genre même : selon que l'on se situe dans la lignée de la pensée marxiste de l'abolition de la domination ou dans une lignée plus foucauldienne concernant l'emprise indépassable du pouvoir, la conception de la lutte et de la stratégie pertinentes en vue de sortir de l'ordre des sexes diffère fortement. Il s'avère en effet que la position de Judith Butler, cherchant à bousculer les normes et assignations de genre mais aussi certaines conceptions féministes (considérées comme essentialistes), est justement critique à l'égard des utopies qu'on peut dire critiques ou encore radicales. C'est ce différend que le troisième chapitre de la deuxième partie essaie de restituer, en mettant en regard d'un côté la conception politique de la pensée utopique de l'abolition du genre, de l'autre les usages politiques et intellectuels de la pensée de Foucault en particulier dans le « féminisme de la subversion » de Judith Butler.